Bibliothèque cantonale Sion

№ 146 — Le numéro : 5 centimes — Mardi 17 Décembre 1907

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION les mardi, jeudi et samedi

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par semestre (6 mois)

	année	semestre	3 mois
Valais et Suisse	6.50	3.25	2.—
Etranger (envoi des 3 numéros de la semaine . .	11.—	5.50	3.—
Envoi par numéro	13.60	6.80	3.40

Les abonnements pour l'étranger sont payables d'avance.
Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL" est joint en supplement au prix de fr. 0.60 par semestre.
L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révocation formelle et signée.

Administration & Expédition :
SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

Les annonces et réclames sont reçues par l'Agence de publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy Genève et par l'Administration du « Journal. »

Annonces :

	Canton	Suisse	Etranger
La ligne ou son espace .	0.15	0.20	0.30
Réclames	40 cts.		

Minimum d'insertion 1.— fr.

Pour renseignements et devis s'adresser à l'Agence de Publicité Louis MAYOR, 5, Boulevard James Fazy, Genève

Magasins SÉVERIN ANTHANMATTEN

Sion Rue de Conthey -- Grand Pont Sion

Magnifique choix de jouets et cadeaux

— — — — (Etalage à la Rue de l'Église) — — — —

Magasin de confection au 1er étage ∴ ∴ Le plus riche assortiment de vêtements, pardessus et pélerines pour hommes, jeunes gens et enfants, sur la place de Sion.

Joli choix de confections et chapeaux pour Dames, fillettes et enfants. Costumes, jupes, jupons, pèlerines et jaquettes, vendus actuellement avec 25 % de rabais.

Grand choix de chapeaux, casquettes et bérets, chemises, cravates, faux-cols et manchettes.

Bonnetterie, gilets de chasse, caleçons, gants, etc. — Lingerie et mouchoirs en tous genres

Assortiment complet pour lits : plumes, duvets, mi-duvets, descentes de lits. Tapis en tous genres, couvertures et rideaux.

Choix varié en robes, drap, mi-drap, molleton, flanelle, laine et coton, toile écrue blanchie et mi-fil.

Articles de voyages, cannes et parapluies. — — ∴ ∴ — — Articles de sports, traîneaux et skis.

4 Registres pour 6 Frs.

pour artisans et commerçants

GRAND LIVRE, arrangement pratique	Fr. 2.50
JOURNAL „ „	„ 2.—
LIVRE DE CAISSE „ „	„ 1.50
LIVRE DE FACTURES „	„ 1.80

J'envoie les 4 livres (valant 7 frs. 80) pour **6 frs.** seulement

A. Niederhæuser, fabrique de registres
GRANGES (Soleure)

Chauffage central

à eau chaude et à vapeur

751 **NOMBREUSES REFERENCES**
FABRIQUE DE MACHINES, FRIBOURG

Marque de fabrique

25 Fr. PAR SEMAINE ET PLUS peuvent être gagnés chez soi avec nos tricoteuses automatiques qui sont la PROPRIÉTÉ DE LA AUTOMATIC KNITTING MACHINE Co., Ltd. LONDON. Se méfier des tricoteuses frauduleuses. *Demandez certificats et catalogues au représentant E. GUGY-JEANRENAUD, 3, Beaux-Arts, NEUCHATEL.*

La plus haute récompense à l'exposition de Milan 1906.

Instruments de musique

A. DOUDIN, Bex

Fournisseur de l'Armée fédérale

Magasin le mieux assorti en tous genres d'instruments de musique. Fourniture pour **tous les instruments.** Achat, échange et location de pianos, harmoniums, etc. *Cordes renommées.* 415

Nicklage — Argentures

Adressez-vous de préférence aux fabricants plutôt qu'aux revendeurs, vous serez mieux servis et à meilleur marché.

THÉ

Nos thés sont des mélanges triés avec le plus grand soin et empaquetés hermétiquement pour conserver leur arome délicieux

„Mercure"
La plus importante des maisons spéciales

CÉSAR CALDI

RUE CIRCONVALLATION
DOMODOSSOLA

TANNERIE ET MANUFACTURE DE TIGES

Chaussures Suisses

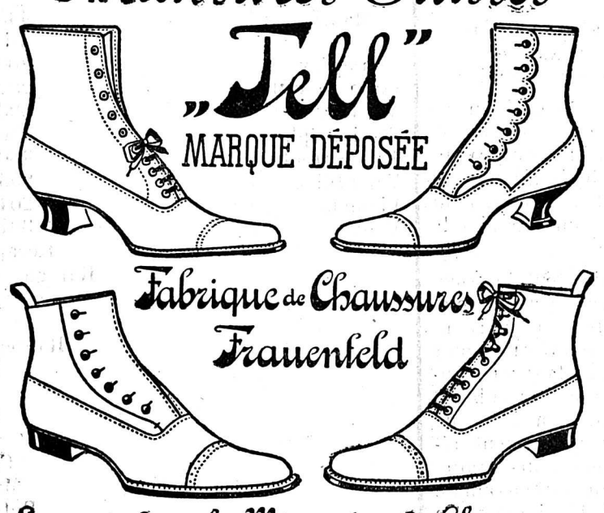

En vente dans les Magasins de Chaussures

Jouets de Noël et de Nouvel-An

Grand choix sans concurrence

R. des Remparts Sion — Maison Gaspérini — R. des Remparts Sion

Articles de bonnetterie, quincaillerie, bijouterie et coutellerie, etc.

Se recommande.

Lot principal ev. **600000** marcs soit **750000 fr.** en or | ANNONCE DE FORTUNE | LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat

Tirage le 19 Décembre

Invitation à la participation aux
CHANCES DE GAIN
aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels

9 MILLIONS 841,476 MARCS

seront sûrement tirés.

Dans ces tirages **avantageux**, contenant selon le prospectus seulement 100000 billets, les LOTS suivants DOIVENT ÊTRE FORCÉMENT GAGNES en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir :

Le plus gros lot possible, est éventuellement **600.000** marcs soit Fr. **750.000** en or. En spécial il y a les suivants lots principaux :

1 prime	à 300000 marcs	1 lot	à 40000 marcs
1 „	200000 „	1 „	30000 „
1 „	60000 „	7 „	20000 „
1 „	50000 „	1 „	15000 „
1 „	45000 „	11 „	10000 „
1 „	40000 „	46 „	5000 „
1 „	35000 „	103 „	3000 „
1 „	30000 „	163 „	2000 „
1 lot	à 100000 „	539 „	1000 „
1 „	60000 „	693 „	300 „
1 „	50000 „	181 „	200 „

La loterie contient en somme 48405 lots et 8 primes parmi 100000 billets, de sorte que presque la moitié des billets émis doit sûrement gagner Les primes sont des gains additionnels, échéant dans chaque tirage au billet respectif qui sera tiré le dernier d'un lot principal conformément au réglement du prospectus.

Le plus gros lot possible du 1er tirage est de Mk. **50000,** celui du 2e tirage Mk **55000,** 3e Mk **60000,** 4e Mk **65000,** 5e Mk **70000,** 6e Mk **80000** et celui du 7e tirage final.

Marcs 600000 soit fr. 750000.

L'émission des billets se fait en billets entiers, demi et quarts de billets. Le demi, respectivement le quart de billet ne donne droit qu'à la moitié, respectivement qu'au quart de la somme gagnée par le numéro du billet

J'expédie les billets, donnant droit au PREMIER tirage, officiellement fixé

au prix net de Francs **7.50** le billet entier
„ **3.75** le demi-billet
„ **1.90** le quart de billet.

Les mises des tirages suivants et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande. Chaque participant reçoit de moi immédiatement après le tirage la liste officielle des lots.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire en un mandat poste ou contre remboursement. Frais de remboursement : 50 centimes.

A cause de l'époque rapprochée du tirage on est prié d'adresser les ordres immédiatement cependant jusqu'au **19 Décembre** 34

n toute confiance à
Samuel HECKSCHER senr.,
Banquier à **Hambourg.** (*Ville libre*)

LA TISANE FRANÇAISE
reconstituante
des Anciens Moines

guérit radicalement toutes les maladies d'estomac, du foie et des intestins ; gastrites, dysepsies, digestions difficiles, etc.

Elle chasse la bile les glaires, les rhumatismes, les vices du sang et des humeurs. Cette bienfaisante, **Tisane Française des Anciens Moines** composé avec des plantes des Alpes et du Jura est dépurative, laxative, apéritive, antibilleuse fortifiante et antirhumatismale. Approuvée par la Société d'Hygiène de France

Le flacon (avec brochure explicative) **4.50**, par 3 flacons **12 francs**. En vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal, DEROUX, pharmacie à Thonon-les-Bains, qui expédie franco. Dépôt à Sion, Pharmacie Pitteloud 316

Fabrique Suisse d'Accumulateurs, S-A à Olten

808 **Capital action Frs. 500 000.—** (Z à 7822 g

ACCUMULATEURS

de tous genres et de toutes dimensions d'après un système ayant fait ses preuves
Grand nombre de batteries installées depuis de longues années à l'étranger

LOUIS WERRO, Montilier près Morat Fribourg

Fabrique de montres de confiance fondée en 1896.

Remontoirs ancres, très solides et bien réglés, pour hommes et dames.

En nickel ou acier noir à Fr. 8.50, 9.50, 11.— et 12.—

En argent contrôlé et gravé à Fr. 15.— 16.— 18.— et 20.—

Chaque montre est munie d'un bulletin de **garantie** pour **3 ans.**

Envois franco contre remboursement. — Pas de vente par acomptes.

Atelier spécial pour rhabillages de montres de tous genres aux prix les plus bas. 752

On accepte en paiement les vieilles boîtes de montres or et argent.

Vulnérine Seewer

Remède souverain contre les Varices, jambes ouvertes plaies entamés, loup. En général toutes les plaies.

757 En boîtes à 1 fr. 25 dans les pharmacies ou directement par la pharmacie E. SEEVER, Interlacken.

D. 6418

Rhumatisme.

A la Clinique **„Vibron"** à **Wienacht** près Rorschach. Messieurs, je viens par la présente, au nom de notre servante, depuis de longues années atteinte de rhumatisme dans le do et les épaules, vous remercier de vos bons remèdes. Maintenant sa santé est parfaite, don nous vous envoyons cette attestation en vous autorisant de la publier. En vous remercian de vos soins attentifs, veuillez agréer, Messieurs, nos civilités empressées. Signature : Joseph Ecoffez pour Aline Pochet. Sallaz-Ollon. Vu pour légalisation : Ecoffez, Sallaz-Ollon, Vaud, le 29 Juin 1907. Adresse : Clinique **„Vibron"** à **Wienacht,** près Rorschach (Suisse) 838g

Etes-vous serré ?

dans vos chaussures ? Demandez mon prix-courant contenant environ 450 différents genres, et faites vos commandes après examen. Vous trouverez que nulle part vous avez autant d'avantages. Je garantis une qualité excellente et une chaussure seyant admirablement à prix modéré, j'offre ;

Souliers de travail pour hommes, solides, cloués	N° 40—48	»	7.8
Bottines p. messieurs, hautes avec crochet, cloués, solides	« 40—48	»	9.—
Souliers de dimanche pour messieurs, élégants garnis	« 40—48	»	9.50
Souliers de dimanche pour dames, élégants, garnis	« 36—42	»	7.30
Souliers de semaine pour dames, solides, cloués	« 36—42	»	6.50
Souliers pour garçons et fillettes	« 26—29	»	4.30

H. Bruhlmann-Huggenberger, Maison de chaussures, **Winterthour**

Viande de cheval

La boucherie chevaline DEGERBAIX à Lausanne

expédie en port dû contre remboursement (poids net) depuis 5 kg viande de cheval au prix de frs. 0,60 à 0.70 le kg. 1er choix extra frs. 0.80. Indiquer le prix dans la commande. L. 2455 M.

A VENDRE D'OCCASION

faute d'emploi et à moitié prix, un appareil de photographie avec machine d'agrandissement, le tout à l'état de neuf.

Charcuterie de Campagne Vaudoise

Nous expédions par 2 à 5 à 10 kgs. contre remboursement

Saucisses à rôtir	fr. 2.80 le kg.	Lard maigre	fr. 2.20 le kg.
Saucissons vaudois	„ 3.20 „ „	Lard gras	„ 2 „ „
Saucisses aux choux et au foie	2.50 „ „	Jambon	„ 3 „ „

Saindoux pur de porc bidon de 5 à 10 à 20 kgs. à fr. 2.20 le kg.

S'adresser à **MAILLARD** à Chatillens Oron, Vaud.

Rabais par 100 kilos aux négociants.

Tirage Schindellegi 30 déc. 1907

LOTS

Neuchâtel (2e série), **Bouveret, Schindellegi, Planfayon** etc.

Très grande chance de gain.

En vente à **fr. 1.—** le billet chez
Marschal, Bibliothèque-gare
Vve Boll, magasin
Ganter, Coiffeur
} **Sion**

Envoi contre remboursement par le **Bureau central,** poste No 4, **St. Maurice.**

ATTENTION

J'expédie si longtemps provision du bon **FROMAGE MAIGRE**
Pièce d'environ 15 kgs. à fr. 0.80 le kg. contre remboursement

Se recommande
W. Baumann, Huttwilen près Frauenfeld L.2049M.

En 2-8 jours

les *goîtres* et toutes *grosseurs au cou* disparaissent : 1 flac. à **fr. 2.20** de mon *eau antigoitreuse* suffit. Mon *huile pour les oreilles* guéri tout aussi rapidement *bourdonnement* et *dureté d'oreilles,* 1 flacon **fr. 2.20.**

S. FISCHER, méd.
à Grub Appenzell Rh.-E.) 76

Gratis est envoyé dès ce jour au 31 Décembre le „Journal et Feuille d'Avis du Valais“ à tout nouvel abonné pour l'année 1908

Bulletin politique

Une démission significative

M. de Freycinet vient de donner sa démission de président de la commission sénatoriale de l'armée française, fonction qu'il avait exercée depuis son départ du ministère de la guerre en 1893.

La cause de cette démission est significative. M. de Freycinet était l'adversaire résolu de la diminution des périodes de 28 jours des réservistes, tout au moins jusqu'à ce que la loi de deux ans récemment votée ait produit son effet. Or la commission qu'il présidait ayant tranché la question en faveur de la diminution le vénérable sénateur, a jugé qu'il ne lui était plus possible d'assumer la responsabilité de la présidence.

Cet événement a produit au Sénat une vive émotion; car on sait la compétence de M. Freycinet, cet ancien collaborateur de Gambetta durant l'année terrible, en ce qui concerne la défense nationale. Il faut qu'il ait été bien effrayé des conséquences de la réduction des jours de service des réservistes, pour déclarer ne pas pouvoir en assumer la responsabilité.

En présence de cette nouvelle démission, les journaux français qui ont encore à cœur la défense de la patrie, signalent les symptômes de désorganisation de l'armée.

« L'anxiété est permise aux « profanes » écrit le « Temps », quand elle est manifestement partagée par de tels hommes. L'acte auquel ils se sont résignés est pour le pays un avertissement. Nous souhaitons, sans oser l'espérer, qu'il le soit pour le gouvernement, et en tout cas, pour le Sénat. Que pourra-t-on répondre quand M. de Freycinet, non seulement exprimera son opinion, mais rappellera celle de l'état-major de l'armée lui même, qui a dit:

« En résumé, on considère comme nuisible aux intérêts de l'armée toute réduction des périodes d'instruction, même si cette réduction a seulement pour effet d'en porter respectivement la durée à vingt et un jours et à huit jours... L'état-major de l'armée ne se dissimule pas la lourde charge que les convocations en temps de paix font peser sur le pays; mais il croit que les intérêts en cause la justifient...»

Et le « Temps » ajoute: « Ce langage qui eût été si bien compris en Suisse, ainsi que l'établit le dernier referendum sur l'augmentation des charges militaires dans la Confédération helvétique, ne finira-t-elle pas par être entendu de la démocratie française? Ah! quel mal font à notre pays les faiseurs de surenchères électorales! »

* * *

Les futurs impôts en Allemagne

La dernière conférence qui a eu lieu entre le chancelier de Bulow et les chefs du bloc, a été entièrement consacrée à l'examen de la question financière.

D'après le « Berliner Tageblatt », l'opposition du parti conservateur à l'examen de l'impôt sur les successions en ligne directe et aux impôts directs d'empire, rend illusoire une entente entre conservateurs et libéraux sur l'adoption de nouveaux impôts.

Il n'y aurait donc plus d'autre moyen de remédier à la situation qu'en élevant les contributions matriculaires qui ne seraient plus calculées d'après le nombre des habitants des Etats particuliers, mais basées sur la capacité financière des Etats eux-mêmes.

La mesure de cette capacité financière serait donnée par un impôt uniforme sur le capital que les Etats particuliers prélèveraient eux-mêmes et qui tout en leur fournissant des ressources pour acquitter les contributions matriculaires, serviraient en même temps à déterminer leur emploi.

Des décisions dans cet ordre d'idées seront prises à la rentrée du Reichstag après les vacances de Noël.

* * *

L'enseignement laïque en Italie

Au nom de l'extrême-gauche, le député socialiste Bissolati, a déposé à la Chambre italienne une motion invitant le gouvernement à assurer le caractère laïque des écoles primaires et interdisant l'instruction religieuse. Le ministre Rava a accepté la discussion à la reprise des travaux parlementaires.

* * *

Le procès des révolutionnaires russes

Les jugements ont été rendus samedi dans le procès des socialistes russes accusés de haute trahison. On sait que trente d'entre eux sont membres de la deuxième Douma.

La cour a condamné cinq des inculpés à cinq ans, quinze à quatre ans de servitude pénale et treize à la détention dans une colonie pénale; onze ont été acquittés.

Sur les anciens députés de la Douma qui sont exilés en Sibérie, vingt-deux devront subir, en outre, diverses peines d'emprisonnement; parmi eux, se trouvent M. Anikine et le prince Tcheparidze Zereballi, les chefs du parti social-démocratique.

Aucun des accusés n'était présent pendant le prononcé du jugement.

CONFEDERATION

Chronique fédérale

(De notre correspondant particulier.)

La semaine parlementaire. — Un grand succès de M. Motta. — Eloquence et verbiage. Records d'abondance entre Bernois.

Berne, le 14 décembre. — Cette semaine parlementaire ne bouleversera en aucune façon notre vie politique et nationale. Aucune solution n'a été apportée aux questions susceptibles de passionner l'opinion publique: budget militaire, seconde galerie du Simplon, ligne du lac de Brienz, tous ces objets ont été renvoyés à la dernière semaine, qui ne laissera guère de loisirs à nos « députés » et « sénateurs », qui devront siéger désormais l'après-midi aussi bien que le matin.

La question du recours des associations ouvrières catholiques n'a pas été discutée au fond, puisque le Conseil national s'est déclaré incompétent. Le début a cependant présenté un véritable intérêt, sinon pour ceux qui se passionnent encore pour les questions confessionnelles, qui ont pour seul résultat de nous diviser et de semer la haine entre concitoyens, du moins pour les autres, qu'intéressent la liberté des citoyens. Il s'agissait de savoir si les décisions du Conseil fédéral estimées contraires à la Constitution ne peuvent être l'objet d'aucun recours. Débat juridique, sec, ingrat, mais auquel la haute éloquence de M. Motta, l'honorable représentant de la droite catholique tessinoise, a donné une amplitude et une saveur inattendues. Le jeune député qui parle français, avec une onction et une élégance que beaucoup d'entre nous peuvent envier, a porté immédiatement la question sur son véritable terrain en disant: « Supposez que le Conseil fédéral dissolve une association ou supprime un journal comme contraire à l'ordre public, sa décision serait-elle inattaquable? La protestation des citoyens serait-elle impuissante en présence de l'insuffisance des textes constitutionnels? » Et M. Motta a convaincu ses collègues. Car si le Conseil national a reconnu, à une faible majorité (65 voix contre 45) son incompétence, tout le monde est d'accord pour que l'on comble cette lacune de la constitution, et le postulat de M. Motta, demandant que l'on crée une instance de recours contre les décisions du Conseil fédéral jugées inconstitutionnelles, sera certainement pris en considération. A la fin de son beau discours, qui n'a malheureusement été reproduit dans son texte exact par aucun journal, M. Motta a été vivement félicité par ses collègues. Tous ceux qui apprécient la beauté de notre langue, sauront gré à M. Motta, d'être devenu l'un de nos meilleurs orateurs de langue française, d'avoir fait retentir sous le coupole d'un goût contestable de notre Parlement, des phrases claires, bien construites, agrémentées d'images colorées comme les teintes de son pays, de nous avoir présenté sa pensée comme un tout harmonieux, où les arguments d'une logique serrée se fondaient dans un ensemble harmonieux.

Nous ressentons plus de plaisir encore au souvenir de cette délicieuse page d'éloquence depuis que nos messieurs de Berne nous ont ouvert, à propos de la construction de la ligne du lac de Brienz à voie normale ou à voies étroites, leurs écluses à des torrents de paroles confuses, mal dites, enchevêtrées de détails inutiles et de répétitions, présentées au public sans la moindre préparation. On ne saurait mieux se moquer. La seule excuse que je pourrai trouver à l'exubérance de MM. Michel, d'Interlaken et Ritschard, de Berne, c'est que ces messieurs auraient fait un pari pour obtenir le record d'abondance de la session. M. Ritschard a parlé, en effet, pendant une heure quarante-huit minutes; mais il a été dépassé par M. Michel, qui a retenu ou voulu retenir l'attention de l'assemblée pendant une heure cinquante minutes! La conclusion de tout ceci, c'est que M. de Steiger venu après, a dû interrompre aujourd'hui, à midi, un discours qu'il terminera, si Dieu le veut, la semaine prochaine, — à moins que ce soit au mois de mars, — et que la solution de la question en jeu s'en trouve différée.

Commerce italo-suisse des vins

Le Conseil fédéral s'occupe de la nouvelle interprétation que le gouvernement italien veut donner à la clause du traité italo-suisse, concernant la déduction de 6 pour cent du poids des vins en fermentation.

D'après cette nouvelle interprétation, la déduction serait pratiquée pour tous les vins importés jusqu'au 31 décembre, avec bonde ouverte, même s'ils sont parfaitement clairs.

Les autorités suisses veulent s'en tenir à l'interprétation donnée jusqu'ici à la clause en question, c'est-à-dire continuer à accorder la déduction pour les vins en fermentation, mais non pas pour les vins clairs.

Ecoles de cavalerie

Le Conseil fédéral a fixé du 7 mai au 6 août, à Berne, la troisième école de recrues montées, du corps des mitrailleuses des 1er et 2e corps d'armée.

L'école de sous-officiers de cavalerie aura lieu du 28 février au 4 avril à Berne.

Concours

On nous écrit:

L'Association des musiciens suisses a décidé de publier au printemps 1908 le premier volume de « l'Edition nationale suisse » qui est un des articles de son programme. Elle a choisi pour sa première publication la symphonie « héroïque » de Hans Huber, exécutée à l'occasion de la réunion de l'Association à Berne en 1904. L'œuvre sera publiée en partition, partie d'orchestre et réduction pour piano à quatre mains. La partition sera prochainement offerte en souscription.

Pour cette édition nationale, l'A. M. S. désire se procurer un dessin de couverture passe-partout originale qui servira à toutes ses publications futures. A cet effet, elle ouvre un concours d'esquisses auquel peuvent prendre part tous les dessinateurs suisses, quel que soit le lieu de leur résidence. Les envois doivent parvenir à M. Edm. Röthlisberger, 5, Promenade noire, Neuchâtel, avant le 15 janvier 1908.

Un jury de trois membres désigné par le comité de la Société suisse des peintres et sculpteurs examinera les envois et décernera aux trois meilleurs projets des prix d'une valeur totale de 300 francs.

Pour les conditions du concours, s'adresser à M. Röthlisberger, à l'adresse ci-dessus.

VALAIS

Résultat de la votation cantonale

Le peuple valaisan, appelé dimanche 15 décembre, conformément à la nouvelle Constitution, à se prononcer sur trois lois et un décret votés par le Grand Conseil, n'a guère mis plus d'empressement à se rendre à l'urne que lors des précédentes votations. Dans nombre de communes, la participation au scrutin a été très faible. Messieurs « les démocrates du Haut Valais » ont fait aux citoyens un cadeau dont ils semblent n'avoir cure, en introduisant le referendum dans la charte cantonale.

Les trois lois: loi sur le colmatage, loi sur les affiches-réclames, loi complétant l'art. 2 de la loi de 1886 sur les charges municipales, en ce qui concerne la répartition du produit des concessions des forces hydrauliques, ont été acceptées à une assez forte majorité. L'opposition à la loi sur le colmatage a été cependant plus forte qu'on ne s'y attendait; il y a plusieurs communes de la montagne, et ce qui est plus incroyable, des communes de la plaine, directement intéressées, qui donnent une majorité de rejetants, par exemple Chamoson. Ces braves gens redoutent la disparition des marais de la plaine du Rhône: « Parce que, disent-ils, nous n'aurons plus de litière pour faire du fumier! » Naïf et mauvais raisonnement, né de l'esprit routinier.

On comprend encore moins l'opposition relativement forte à la loi sur les affiches-réclames et à la loi sur la répartition du produit des concessions des forces hydrauliques. Il est évident que ceux qui ont voté non, l'ont fait ou sans savoir pourquoi, ou par simple esprit de contradiction.

Quant au décret fixant le traitement des fonctionnaires et employés de l'Etat, il a été rejeté à une forte majorité. Ce résultat était un peu prévu. Il est très difficile de faire accepter par le peuple une disposition portant augmentation du traitement de fonctionnaires publics. Nos populations se font généralement idée que ces « gens de bureau » sont grassement rétribués et que, si on augmente leurs traitements, on devra faire appel au porte-monnaie des contribuables en élevant les impôts. Ce qui n'aurait pourtant pas été le cas pour le décret qui nous occupe, car, d'après les dispositions votées par le Grand Conseil, il n'y aurait eu annuellement qu'une très médiocre charge financière de la part de l'Etat.. Il est possible que devant l'échec subi par le décret, le Conseil d'Etat, pour tenir compte des nécessités, proposera, par la suite, au Grand Conseil, par voie budgétaire, les augmentations de traitement qu'il jugera équitables.

Rappelons qu'au Gd Conseil, le décret avait été adopté à l'unanimité.

Nous saluons avec plaisir, spécialement l'acceptation de la loi sur le colmatage qui, comme nous l'avons déjà dit, jette les bases des entreprises de mise en culture des terrains marécageux et arides de la plaine du Rhône, en assurant à ces travaux la contribution financière de l'Etat et de la Confédération.

Nous constatons aussi avec satisfaction l'adoption de la loi sur les affiches-réclames, laquelle mettra fin à bien des abus. En la votant, nos concitoyens ont fait preuve d'un grand bon sens.

Nous publions ci-contre les résultats de la quadruple votation, par communes pour la partie française du canton:

La seconde galerie du Simplon

Le Conseil fédéral adresse à l'Assemblée fédérale un rapport complémentaire sur l'achèvement de la seconde galerie du Simplon. Les deux derniers chapitres contiennent le résumé d'un entretien qui a eu lieu le 27 novembre 1907 entre les délégations du Conseil fédéral et de l'Entreprise, puis les conclusions du Conseil fédéral.

Voici ce qu'il est dit à ce sujet:

« La délégation de l'Entreprise insista vivement, en se basant sur ses « réponses », pour être déliée du contrat, les entrepreneurs étant épuisés par la construction du premier tunnel. Les difficultés à vaincre, disait-elle, avaient été assez grandes pour briser la force humaine; néanmoins le résultat financier avait été médiocre. Les obligations que l'Entreprise avait contractées pour l'achèvement de la seconde galerie la menaient à la ruine, le prix ayant été fixé à dix-neuf millions et demi, tandis que ce travail coûterait 29 millions environ.

» La délégation du Conseil fédéral a admis que l'examen des actes démontrait la nécessité de l'achèvement de la seconde galerie, tant au point de vue de la construction que de l'exploitation; elle invite instamment de son côté, la délégation de l'Entreprise à se charger de cette tâche et à achever ainsi l'œuvre grandiose du percement du Simplon.

» Les délibérations n'aboutirent pas au résultat désiré, les représentants de l'Entreprise n'ayant pu se décider à modifier leur attitude.

» La délégation du Conseil fédéral exprima ses regrets à ce sujet et déclara que le Conseil fédéral devrait persister dans la proposition qu'il avait faites aux Chambres d'approuver le crédit pour la seconde galerie. Elle ajouta que le Conseil fédéral n'avait aucune animosité contre l'Entreprise et, qu'au contraire, il savait apprécier ses mérites et ses services importants. »

Le Conseil fédéral indique ensuite les raisons qui l'engagent à persister dans son attitude.

Il constate tout d'abord que la nécessité de l'achèvement de la seconde galerie ressort du premier exposé de la direction générale; que le rapport adressé par cette dernière au Conseil fédéral répond victorieusement au mémoire de l'Entreprise.

Il reconnaît ensuite que la dépense projetée de 34,600,000 francs constituera une lourde charge pour le budget des C. F. F. «Mais dit-il, on ne doit pas reculer devant cette dépense lorsqu'il s'agit d'achever une œuvre considérable, d'une importance aussi grande pour toute la Suisse. »

Quant à l'allégation de l'Entreprise, d'après laquelle le contrat de 1903 lui imposerait des conditions ruineuses, le Conseil fédéral n'y voit pas un motif de renoncer à l'achèvement de la seconde galerie.

On sait que le Conseil des Etats a adopté à l'unanimité les conclusions du Conseil fédéral. La commission du National est également unanime. Ce Conseil discutera la question probablement dans sa séance de demain.

Voici la récapitulation des résultats approximatifs par districts. Les districts français sont presque au complet; par contre ceux du Haut-Valais sont incomplets:

District de Sierre	Elect.	Votants	Colmatage Oui	Colmatage non	Affiches-r. oui	Affiches-r. non	Rép. p. des forces hyd. oui	Rép. p. des forces hyd. non	Trait. de empl. d'E. oui	Trait. de empl. d'E. non
Ayer	202	23	9	14	7	16	7	16	5	8
Chalais	302	87	85	1	85	1	84	3	61	[illegible]
Chippis	108	43	41	2	39	4	41	2	4	39
Granges	94	47	47	—	46	1	46	1	43	3
Grône	178	46	41	5	41	5	36	10	41	5
Icogne	62	20	18	2	18	2	18	2	11	9
Lens	275	28	19	—	24	4	23	5	3	24
Mollens	88	33	26	7	27	4	22	9	28	4
Randogne	104	33	6	25	27	4	22	9	6	24
St-Léonard	159	64	64	—	64	—	64	—	9	55
Sierre	526	29	28	—	27	1	28	—	14	10
Venthône	130	33	30	—	30	2	30	2	30	2
Vissoie	74	24	20	4	6	18	18	6	5	19
Chermignon	198	24	8	18	18	8	9	17	3	27
District d'Hérens										
Agettes	93	23	8	15	15	6	14	7	6	15
Ayent	365	98	54	44	90	7	85	11	43	53
Evolène	410	107	14	92	80	27	68	38	4	102
Hérémence	312	23	9	81	32	54	36	48	6	17
Mase	113	10	9	1	9	1	10	—	7	3
Nax	112	43	31	12	36	7	30	13	1	41
Vernamiège	34	11	5	6	9	2	9	2	5	6
Vex	297	62	34	26	51	6	54	4	5	55
District de Sion										
Arbaz	135	46	15	30	33	12	16	26	5	40
Bramois	174	94	75	16	87	6	84	7	22	67
Grimisuat	186	63	15	48	52	11	52	11	24	39
Salins	127	43	22	19	34	9	36	7	2	40
Savièze	620	33	30	3	31	2	3	2	29	4
Sion	1040	297	258	30	240	43	240	43	163	110
Veysonnaz	83	23		23	23	—	5	18	1	22
District de Conthey										
Ardon	367	182	177	3	139	25	104	53	34	134
Chamoson	548	115	48	67	87	25	84	28	23	85
Conthey	835	177	131	44	154	20	154	18	59	112
Vétroz	219	62	53	6	55	2	55	5	13	40
Nendaz	678	105	59	42	84	16	65	34	20	80
District de Martigny										
La Bâtiaz	125	36	35	1	27	9	29	7	5	30
Bovernier	130	33	15	18	15	18	14	19	8	25
Charrat	152	41	38	2	32	8	32	7	19	20
Fully	360	88	81	3	75	10	64	16	9	74
Isérables	260	58	32	25	35	20	30	26	7	48
Martigny-Bourg	320	52	51	1	40	10	32	15	18	33
Martigny-Ville	438	84	82	—	69	4	70	5	46	26
Riddes	259	87	80	4	68	16	63	19	10	70
Saxon	357	42	32	6	25	8	24	9	7	27
Trient	97	19	17	—	19	—	17	5	11	7
Martigny-Combe	371	26	13	13	13	13	14	12	8	18
District d'Entremont										
Bagnes	1339	350	214	131	211	131	214	149	49	286
Orsières	616	69	37	34	34	34	33	33	16	42
Sembrancher	185	48	28	19	34	11	28	18	11	36
Vollèges			6	17	6	17	6	17	2	20
District de St-Maurice										
Collonges	110	57	56	1	56	1	55	2	7	49
Dorénaz	120	48	45	3	45	3	37	11	9	38
Evionnaz	210	44	39	5	34	10	35	8	24	16
Finhaut	165	60	26	34	28	31	16	44	13	47
Massongex	146	47	29	17	31	13	28	16	4	39
Mex	52	22	22	—	21	1	19	3	4	18
St-Maurice	445	68	58	8	57	8	54	10	36	30
District de Monthey										
Champéry	200	46	26	17	32	14	27	16	21	20
Collombey-Muraz	280	36	18	16	12	21	9	25	4	28
Monthey	693	180	123	50	115	54	114	57	45	116
St-Gingolph	186	22	15	16	5	17	5	12	7	
Troistorrents	480	53	22	25	30	19	24	26	12	35
Val-d'Illiez	296	98	50	47	51	44	49	45	36	58
Vionnaz	204	78	57	21	54	20	51	26	30	46
Vouvry	397	132	109	20	106	23	101	29	50	76
Récapitulation par districts:										
Raronne oriental			190	101	219	71	201	88	132	150
Brigue			236	61	246	48	234	56	137	143
Viège			32	49	34	47	31	50	4	42
Raronne occ.			201	177	127	159	198	158	68	301
Loèche			15	48	52	11	52	11	24	39
Sierre			444	68	459	70	418	82	263	263
Hérens			164	280	331	110	306	123	75	292
Sion			415	169	500	83	456	114	217	322
Conthey			468	162	519	88	462	138	149	501
Martigny			476	73	418	116	389	140	148	378
Entremont			285	201	285	193	186	272	78	384
St-Maurice			275	68	272	67	744	94	97	227
Monthey			420	212	405	212	380	736	205	379

Explosion de dynamite

Un ouvrier italien, occupé à l'entrée du tunnel de Loetschberg, ayant frappé avec un pic une cartouche de dynamite qu'il n'avait pas vue, la fit exploser. Il fut grièvement atteint.

Chute mortelle à la Gemmi

Un ouvrier menuisier nommé Franz-Otto Schlechte, originaire de la Saxe, qui venait du canton de Zurich à Sion, a fait une chute mortelle dimanche soir, entre 8 et 9 heures, à la Gemmi. Ne connaissant pas le chemin, il s'est égaré, a manqué le sentier et a fait une chute dans l'abîme, près de la forge du Haut. Le corps a été retrouvé mercredi matin, par une colonne partie de Loèche-les-Bains.

Explosion de dynamite

Un jeune homme de Staldenried, maniant imprudemment de la dynamite, a eu la main droite complètement arrachée par une explosion de l'engin. Le malheureux a été immédiatement transporté à l'hôpital de Brigue.

Accident d'arme à feu

Encore un accident dû aux armes à feu. Dernièrement, un homme de St-Nicolas s'ex-

erçait à tirer, lorsque la décharge de son fusil lui partit en plein visage; il a un œil complètement perdu et la figure cruellement labourée.

Une route au Rawyl

Les Bernois viennent de commencer la construction d'une route carrossable pour le Rawyl. On espère que cette importante voie de communication sera, dès l'été prochain, ouverte à la circulation.

Sion — Incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans la nuit de vendredi à samedi, dans une maison isolée située dans le vallon de la Sionne et appartenant à M. Perroud, aubergiste. La toiture du bâtiment a été assez sérieusement endommagée. Le feu a pu être maîtrisé avant qu'il ait causé de plus graves dégâts.

Martigny—Etat-civil

Mois de novembre 1907.

NAISSANCES

Fête André, de Ant., Martigny-Croix. Rouillier Amédée Joseph, de Lucien, Fontaine, Martigny-Combe. Petoud Maurice, de Maurice, Ravoire, Martigny-Combe; Viglino Hermann, de Victor, Martigny-Bourg. Frossard Lina, d'meE ry, Charrat. Vouilloz Pierre, de Louis, Martigny-Ville. Seeholzer Charles, de Louis, Martigny-Ville. Richard, de Jules, Martigny-Bourg.

DECES

Berolati Jean, de Ant., Martigny-Combe, né en 1907. Lonfat Joseph-Daniel,, Bâtiaz, né en 1828. Richard, de Jules, Martigny-Bourg, naissance et décès le même jour. Paccard Maurice, Martigny-Bourg, né en 1833. Addy Virginie de Goumand Claude, veuve, née en 1833.

MARIAGES

Norat Ferdinand, d'Aoste et Abbet Cécile, de Martigny-Bourg. Gaillard Edouard, de Charrat et Rouiller Blanche, de Martigny-Ville. Saudan Adrien, de Martigny-Ville et Terretaz Pauline, de Vollèges. Aubert Félix, de Charrat et Pont Cécile, de Charrat. Haldemann Henri, de Eggvil (Berne) et Pierroz Berthe, de Martigny-Ville. Vadi Charles, à Charrat et Magnin Marie, de Charrat. Fravaini Albert d'Italie et Carruzzo Françoise, de Chamoson; Gutershon Edouard, de Thurgovie et Cretton Valentine, Bâtiaz.

AVIS

☞ Pour éviter toute interruption dans l'envoi du « Journal et Feuille d'Avis » nos abonnés de l'étranger sont priés de nous adresser d'ici au premier janvier prochain, le montant de leur abonnement pour 1908.

* * *

Les nouveaux abonnés recevront, sur demande, les numéros du « Journal et Feuille d'Avis » parus depuis le commencement du captivant feuilleton en cours de publication.

NOUVELLES DES CANTONS

Argovie

MORT D'UNE CENTENAIRE

On annonce de Meillingen la mort de la citoyenne la plus âgée du canton d'Argovie, Mme Marie Madeleine Widmer, née Wenzinger, ancienne tenancière de l'auberge du Lion-d'Or, à Siglistorf, née le 20 décembre 1807.

* * *

UN CADEAU AUX CONTRIBUABLES

Le Grand Conseil argovien a décidé de proposer une augmentation provisoire des impôts pour une période de quatre ans. Ce sont de jolies étrennes.

Neuchatel

ECRASÉ PAR UN TRAIN

Un employé des C. F. F., Henri Goumaz, 32 ans, faisait la manœuvre à la gare de Neuchâtel, samedi soir, lorsqu'il fut tamponné et horriblement écrasé. La mort fut instantanée.

Soleure

VOTATION CANTONALE

Le projet de revision partielle de la Constitution et les projets de loi en découlant sur l'administration des travaux publics, du cadastre et des forêts ont été adoptés à une forte majorité. Il en a été de même du projet relatif à l'assurance des chèvres.

Tessin

EXPLOSION

A la fabrique de machines Lenz, à Giubiasco, une dizaine de personnes ont été plus ou moins grièvement blessés par l'explosion d'une chaudière.

ECHOS

UN HÉRITAGE QUI ARRIVE A POINT

Des gardiens de la paix conduisaient avant-hier au commissariat de la rue Saint Ambroise, à Paris, un vagabond, Pierre M..., qui venait d'être arrêté sur les boulevards. Comme il déclinait son état-civil, un agent d'affaires généalogiste, qui faisait légaliser une pièce et attendait assis dans le bureau, se leva et demanda au vagabond de préciser certains points de ses déclarations. Le misérable se rendit à ses désirs.

— Je vous cherche, répondit le généalogiste, depuis plus d'un an; vous êtes héritier d'une somme de 800,000 fr. que je pourrai vous faire remettre dans les vingt-quatre heures. Vous n'êtes plus pauvre.

Le commissaire, après avoir examiné les preuves que lui présentait le généalogiste, a remis le vagabond en liberté.

LE SOSIE DU KAISER

Saviez-vous que l'empereur Guillaume avait un sosie? Un sosie qui lui ressemble d'une manière si frappante et si fidèle qu'il est presque matériellement impossible de différencier le kaiser de son portrait vivant?...

Le sosie de Guillaume II est un de ses sujets. Il s'appelle Herr Nitschke; et un photographe s'est amusé récemment a eu prendre l'image costumée de la même façon que l'empereur.

La ressemblance frappante qui existe entre l'empereur et Herr Nitschke a naturellement donné lieu à plusieurs incidents amusants.

C'est ainsi que, descendant récemment du train, dans une gare de Bavière, les employés du train, saisis, crurent que c'était l'empereur en personne. Ils donnèrent l'alarme et quelques minutes plus tard, toute la garnison de la petite ville était sur pied.

Il paraît que l'empereur Guillaume, auquel on a maintes fois parlé de son sosie, s'amuse fort de cette ressemblance, peut-être que Herr Nitschke s'en amuse moins...

ETRANGER

Tempêtes et sinistres

Bayonne, 15. — Une violente tempête règne dans le golfe depuis deux jours.

Hier soir, le voilier trois-mâts « Padoussa », capitaine Byork, du port de Poo, près d'Helsingbord (Suède), a fait naufrage devant Biarritz, pendant une violente tempête.

Ce navire, à la suite des dernières tempêtes, était désemparé depuis quatre jours, ayant perdu son gouvernail.

Vers six heures, le navire est venu s'échouer sur les rochers près de la grande plage; depuis ce moment, sa position est devenue de plus en plus critique.

La tempête faisait rage et couvrait le bateau de paquets de mer, arrachant les bastingages, et le démolissant pièce à pièce.

La population assistait impuissante au désastre. Inutilement des sauveteurs ont tenté d'atteindre le navire à la nage.

Le canon porte-amarres n'a pas pu réussir à atteindre les naufragés. Cependant, les lumières du phare et les appareils de projection éclairaient le spectacle et on entendait des cris de détresse des onze marins.

A 11 heures 15, un craquement a annoncé que la coque était brisée.

La partie arrière a flotté encore quelques minutes; tout semblait disparu et tout espoir perdu quand, vers minuit, quelques marins ont été vus nageant vers le rivage au milieu d'innombrables épaves.

Au péril de leur vie, de nombreux sauveteurs se sont précipités à leur secours et ils ont pu en arracher huit aux flots.

Des soins énergiques ont rappelé à la vie sept marins, dont le capitaine. Un est mort, trois manquent.

De nombreuses personnes ont offert l'hospitalité aux naufragés. Finalement, ils ont été réunis à l'hôtel et dans une villa voisine.

Paris, 15. — Des dépêches de toutes les directions signalent de violents ouragans. Un trois-mâts est en perdition en face de Biarritz. A Roubaix, un couvreur qui était monté sur un toit a été jeté à terre par le vent et tué.

Le correspondant du « Petit Parisien » à Lorient télégraphie que le croiseur « Isly », au cours d'une manœuvre, a été jeté sur la côte par la rafale. Les remorqueurs sont partis à son secours, mais ils n'ont pas encore réussi à le déséchouer.

On mande de Nancy à la « Petit République » que la tempête a renversé un pan de mur de la manufacture de chaussures.

Une trentaine d'ouvriers ont été ensevelis sous les décombres. Vingt-deux se sont dégagés, huit sont blessés et un tué.

Le service des paquebots Douvres-Folkestone et Calais-Ostende est interrompu depuis samedi après-midi. Le dernier vapeur a mis huit heures au lieu de deux heures pour faire la traversée, et est arrivé à Douvres gravement avarié.

Calais, 15. — Le steamer « Invicta », du service des voyageurs Boulogne-Folkestone, obligé de venir débarquer à Calais à la suite de la tempête, a marqué 2 fois l'accostage au pied de la gare maritime. Puis, dressé par la rafale, il est parti à la dérive, il a traversé la rade; il est allé aborder les navires amarrés au quai opposé. Il ne s'est produit toutefois, aucun accident de personnes.

Biarritz, — 15. — Une tempête extraordinaire règne dans le golfe de Gascogne. Un trois-mâts en perdition est en face de la grande plage à environ 150 mètres du rivage. Toute la population tente vainement, depuis samedi à six heures du soir, de lui porter secours. Le canon porte-amarre n'a pas réussi à atteindre le bateau.

On croit qu'un homme a péri en tentant de gagner le rivage. On a retrouvé en effet, une bouée de sauvetage à laquelle était encore fixée une ceinture de marin. L'identité du bateau est inconnue. On continue à tenter de sauver les hommes, car le navire est absolument perdu.

Londres, 15. — Samedi soir, on était sans nouvelles du vapeur « Express » qui devait arriver à Douvres à une heure.

ANGLETERRE

EST-CE LE DIRIGEABLE « PATRIE? »

L'agence Havas communique la curieuse dépêche ci-après:

Londres 14. — « Une dépêche de Belfast aux journaux, en date du 14 décembre, dit qu'un ballon dirigeable est passé au-dessus de Lisburn cet après-midi, allant vers le sud-ouest. »

Lisburn se trouve à quinze kilomètres au sud de Belfast et à quinze kilomètres au nord-est de Ballysalagh (comté de Down, en Irlande), où le dirigeable avait touché le sol le 1er décembre, se délestant des parties mécaniques.

On sait que la fuite du « Patrie » avait eu lieu le 30 novembre au soir, de Souhesmes, près de Verdun.

BULGARIE

LE MEURTRE DE DEUX GRANDS CHEFS MACÉDONIENS-BULGARES

Voici quelques détails nouveaux au sujet de l'assassinat des deux macédoniens Boris Sarafof et Ivan Garvanof, dont nous avons parlé dans notre dernier numéro:

L'assassin des deux chefs du mouvement macédonien-bulgare, Boris Sarafof et Ivan Garvanof, a pu s'échapper et n'a pas été jusqu'à présent retrouvé. On ne sait de lui guère plus que le nom de Panizza qu'il se donnait. C'est un ancien membre de la bande Sandansky qui opérait dans le rayon de Strumitza, où elle répandait la terreur et commettait de nombreux méfaits. Sandansky lui-même a plutôt agi en brigand qu'en révolutionnaire proprement dit et n'a jamais accepté les conditions de l'Organisation intérieure. Il y a même toujours opiniâtrement résisté.

L'assassinat des deux jeunes chefs a certainement été commise à l'instigation de ce Sandansky, à qui tous les moyens sont bons pour maintenir son autorité.

Panizza avait lié conversation avec Sarfof soi-disant pour l'entretenir de projets concernant la Macédoine; et c'est en prenant congé de lui pour aller regagner un poste imaginaire qu'il a tiré sur les deux chefs qui étaient ensemble, Sarafof a vécu encore quelques heures; Garvanof est mort sur le coup.

L'impression produite par cet assassinat dans la capitale bulgare a été une verritable terreur. On demande à grands cris que le gouvernement poursuive activement le meurtrier et ses instigateurs. Soixante arrestations de Macédoniens ont déjà eu lieu.

La cause de la révolution macédonienne a fait une grande perte: Garvanof surtout était un élément modérateur un caractère doux et idéaliste.

Boris Sarafof était né en 1869, à Lubescheno, dans le district de Nevrokop. Il fréquanta le lycée bulgare de Salonique, et en 1892, l'école militaire de Sofia. Il fut un des premiers acteurs de la révolution macédonienne. Dès 1895, il entra avec une bande sur le territoire macédonien et occupa militairement la ville de Melnik, déclarée indépendante pendant trois jours; on l'appelait le héros de Melnik; sa popularité était fondée. Rentré à Sofia, il donna sa démission d'officier et devint un des présidents de comités macédoniens les plus actifs, protégés alors par le gouvernement de Radoslavof. Il exerça une influence terroriste; ce fut lui qui fit assassiner le professeur roumain Michaelianu, à Bucarest même, attentat qui faillit amener la guerre entre la Roumanie et la Bulgarie. Son énergie souvent inconsidérée, lui a fait des ennemis, et on lui reproche aussi de n'avoir pas été très scrupuleux dans l'emploi des fonds de l'association. Le comité macédonien finit par le relever de ses fonctions. Lorsque éclata, en 1903, le second soulèvement, il se réconcilia avec l'Organisation intérieure et se rendit à Monastir, où il dirigea le mouvement avec Damian Grouef qui fut tué alors. Après l'écrasement de l'échaffourée, Sarafof fut envoyé en mission en Europe et visita Vienne, Rome, Berlin et Paris. Depuis, il habitait Sofia et y dirigeait l'Organisation macédonienne. Il a toujours su se procurer des fonds par les relations qu'il avait en Angleterre et ailleurs.

Ivan Garvanof, moins connu en Europe, avait, dans les dernières années, beaucoup plus d'influence réelle que Sarafof; il était, depuis la mort de Deltchef et Grouef, le véritable chef de l'Organisation macédonienne. Il avait trente-huit ans; né à Stara-Zagora (Bulgarie du sud), il fit ses études de mathématiques à Sofia et à Vienne, puis fut professeur au lycée de Salonique. C'est là qu'il entra en rapports avec les organisateurs du mouvement. Compromis à la suite des attentats de bombes à Salonique, auxquels il était d'ailleurs tout à fait étranger, Giovanof fut interné en Asie-Mineure. Grâce à l'intevention de la diplomatie et de la presse française il fut plus tard amnistié et vint s'établir à Sofia, où il était professeur de lycée.

FRANCE

LE CHEMIN DE FER DU MONT-BLANC

Les travaux du chemin de fer du Mont-Blanc sont poussés avec une grande activité; la ligne qui monte à l'Aiguille du Goûter, est semblable à celle de la Jungfrau. La gare de départ à St-Gervais se trouve à 850 mètres d'altitude.

On travaille actuellement aux petits tunnels de la première section; le parcours est de 19 kilomètres, jusqu'à une altitude de 3,843 mètres avec des rampes très sensibles.

Les calculs faits par l'ingénieur Duportal ont prévu les difficultés. Cette ligne coûtera à peu près dix millions, et on espère l'achever en 1911.

* * *

GRÊLE ET TONNERRE EN DÉCEMBRE

La grêle ,un 14 décembre à Paris!...

Elle est tombée samedi matin avec une abondance telle qu'une couche de grêlons épaisse de près d'un centimètre s'était formée sur la chaussée. Le phénomène n'a duré d'ailleurs que quelques minutes. Circonstance singulière, pendant l'orage, le ciel, dans toute la partie est et nord de Paris, illuminé par les rayons du soleil qui passait au-dessus du nuage d'où provenait la grêle, était d'un bleu radieux. Du reste, l'atmosphère ne s'est nullement assombrie et c'est en pleine lumière que tombaient en masse presque compacte les innombrables grêlons blancs. Aussitôt après l'orage, le soleil a reparu.

A Reims un orage d'une violence extraordinaire s'est abattu sur la ville. Le tonnerre et les éclairs faisaient rage, le vent soufflait en tempête, des nuées de grêlons sont tombées brisant les vitres; la pluie est ensuite tombée à torrents.

ITALIE

DEMANDE D'OUVRIERS

Les gouvernements chilien et argentin ont fait savoir en Italie, qu'ils ont besoin de 30 mille émigrants maçons et charpentiers.

RUSSIE

L'INSTRUCTION PUBLIQUE OBLIGATOIRE

Le ministre de l'instruction publique annonce officiellement qu'il a saisi la Douma d'un projet de loi sur l'instruction publique obligatoire.

* * *

EN FINLANDE

On assure que le général Kaulbars succèdera au général Gerhard comme gouverneur général de la Finlande.

Douze cents hommes de troupes de toutes armes, sous les ordres du général Zarouba-ieff, partiraient prochainement pour la Finlande sous prétexte de manœuvres. Des trains militaires resteraient en permanence dans les principaux centres. On ajoute que les autorités russes auraient décidé de s'emparer de tous les dépôts d'armes appartenant à la Voïna et à d'autres organisations.

* * *

LES BRIGANDAGES

On télégraphie de Nicolaief qu'on a fait dérailler un express sur la ligne de Nicolaief à Karkof.

Les voyageurs ont été dépouillés.

MAROC

MOULAY HAFID ABANDONNE DES SIENS

Si Aïssa-ben-Omar qui, un peu malgré lui, on s'en souvient, avait accepté le poste de vizir dans le nouveau Maghzen du sultan du Sud, est parti avec tous les siens du camp de Moulay Hafid. Arrivé à l'improviste à Safi, il chassa tous les fonctionnaires hafidiens et reprit sur la population son autorité.

Aussitôt que cette nouvelle lui parvint, Moulay-Abd-el-Aziz, fort du concours de Si Aïssa, décida d'envoyer des troupes à Safi.

* * *

UNE EXPEDITION CONTRE LES BENI-SNASSEN

Deux colonnes françaises, l'une partie d'Oran, sous les ordres du commandant Branlière, et l'autre partie d'Oudjda sous les ordres du colonel Félineau, vont traquer les Beni-Snassen dans leurs montagnes.

Un bataillon de tirailleurs avec une section d'artillerie de montagne et quelques goumiers et spahis gardent le camp de Martimprey qui est mis en état de défense pour le cas où les Beni-Snassen, le sachant dégarni, auraient l'audace de pousser une attaque de ce côté. Deux bataillons de zouaves et tirailleurs, venant de Tunisie, vont en renforcer la garde.

Le mouvement combiné de la colonne Félineau et de la colonne Branlière, enserrera les Marocains dans un cercle où ils seront tenus à la portée des pièces d'artillerie établies sur la colline d'El Birrou.

On espère ainsi forcer les Beni-Snassen à faire leur soumission.

ETATS-UNIS

L'ARMADA AMÉRICAINE

Le secrétaire adjoint de la marine a informé M. Roosevelt que l'escadre des cuirassés, rassemblée à Hampton-Roads, est prête à appareiller pour les côtes du Pacifique.

M. Roosevelt passera l'escadre en revue, aujourd'hui, lundi, avant son départ.

Des domestiques japonais se trouvant à bord des navires de l'escadre ont été surpris prenant des notes, notamment à bord du cuirassé « Ohio » sur le nouveau système régulateur des feux d'artillerie. En conséquence il a été décidé que les domestiques japonais ne seraient pas autorisés à accompagner l'escadre dans la croisière du Pacifique.

Toutes les chaloupes qui arrivent au débarcadère de Confort-Point portent plusieurs Japonais avec des bagages.

DEPECHES

PROCÈS MOLTKE-HARDEN

Berlin 16. — A l'ouverture de l'audience du procès Moltke-Harden, l'accusé fait défaut. Le mandataire de M. Harden déclare être en possession d'un certificat médical attestant qu'en raison du mauvais état de santé, l'accusé est dans l'impossibilité de comparaître.

Le procureur général propose de renvoyer les débats de trois jours.

La cour décide de suspendre la séance jusqu'à midi. Elle charge un médecin judiciaire de visiter M. Harden et de déposer son rapport jusqu'à midi.

Avant le prononcé de cette décision, le défenseur du comte Moltke, déclare avoir trouvé son client si souffrant qu'il s'est demandé sérieusement s'il lui serait possible d'assister aux débats.

Le président ordonne alors de faire savoir à M. Harden qu'il sera procédé contre lui avec tous les ménagements désirables et que les débats seront suspendus aussitôt que l'accusé aura déclaré être dans l'impossibilité de suivre l'affaire.

LA PESTE

Orléansville 16. — Deux cas de peste s'étant déclarés samedi dans le port de Tenes, le directeur du service sanitaire d'Algérie et le sous-préfet d'Orléansville, sont partis dans la soirée pour cette localité.

EXPLOSION MINIÈRE

Berlin 16. — De Londres aux journaux:

Une explosion de mine s'est produite dans la nuit de dimanche à lundi dans le comté de Galles. Jusqu'à présent, on a retrouvé cinq cadavres.

LES TROUBLES EN PERSE

Téhéran 16. — De graves désordres se sont produits dimanche à la suite de l'arrestation par le schah de deux de ses ministres.

Le parlement siège en permanence.

Une foule considérable se tient dans les environs du palais.

COMBAT ENTRE MONTÉNÉGRINS ET ALBANAIS

Constantinople 16. — Malgré les promesses réitérées de donner satisfaction au Monténégro en forçant les Albanais à quitter le fortin monténégrin sur la frontière, près de Plewna, la Porte n'ayant rien fait, les Monténégrins, fatigués, attaquèrent les Albanais.

Les dernières nouvelles annoncent qu'un combat acharné a eu lieu. Du palais du sultan, on a envoyé à Chensi Pacha, commandant des troupes à Uskub, des instructions pour prévenir l'extension des hostilités.

Ceux qui prennent les Pilules Pink guérissent

Il en est ainsi de partout: les pilules Pink font des guérisons dans tous les pays. Voici ce qu'elles viennent de faire à Turin (Italie) pour M. Raviglione Giovanni, de cette ville. M. Raviglione Giovanni est bien connu, c'est un des plus brillants orfèves de la fabrique d'orfèvrerie A. Gasti; il habite Andrea Diria No 12.

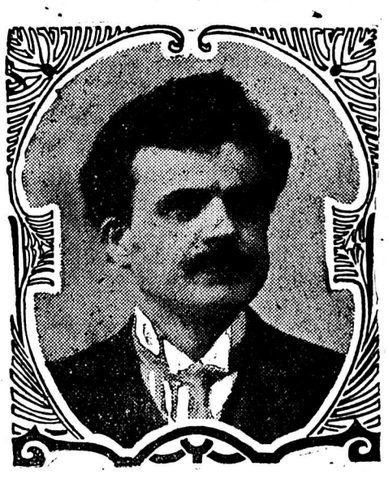

M. Raviglione (Cl. Boviglioni, Turin)

« Depuis plus de six mois, écrivait-il je souffre d'une bronchite qui ne voulait pas guérir et de maux d'estomac, qui me rendaient l'existence malheureuse. Ma bronchite me gênait beaucoup dans ma respiration et mes maux d'estomac me torturaient dans mes digestions. Mon état général était devenu très peu satisfaisant. Je dormais peu, j'avais des nausées, des vertiges et un continuel bourdonnement dans les oreilles, signe de faiblesse. J'étais très fatigué. Sur les conseils de diverses personnes qui s'en étaient bien trouvées, j'ai pris les pilules Pink et j'ai le plaisir de vous informer que ces pilules m'ont parfaitement guéri. Ma bronchite a disparu et mes maux d'estomac de même. Les sédentaires sont sujets aux maladies d'estomac parce que le moindre excès dans l'alimentation, qui passerait inaperçu chez une personne dépensant beaucoup de forces, cause à l'estomac du séentaire une fatigue. Si cette fatigue se répète voilà l'estomac bien vite délabré. A tous ceux qui font l'estomac délabré, il faut pendant quelques jours le traitement des pilules Pink pour rendre à l'estomac les forces perdues et ensuite la surveillance du régime pour éviter le retour des fatigues de l'estomac.

Les pilules Pink sont souveraines contre l'anémie, la chlorose ,la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, migraines, névralgies ,sciatique, épuisement nerveux.

Les pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt pour la Suisse: MM. Cartier et Jœrin, droguistes, Genève, Frs 3.50 la boîte, Frs 19 les 6 boîtes franco.

Ne vous bandez pas la tête

lorsque vous avez des maux de tête ou migraines violentes, vos douleurs disparaîtront rapidement en faisant usage des **Pilules Suisses „Oni“** recommandées par les médecins.

En vente dans toutes les pharmacies, à fr. 2 la boîte.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les negociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

704

Les Maladies Intérieures de la Femme
GUÉRIES SANS POISONS NI OPÉRATIONS
par la Jouvence de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter aux milliers de femmes qui souffrent des **Troubles de la Menstruation,** des **Suites de Couches,** des **Maladies intérieures, Métrites, Fibrômes, Hémorragies, Pertes blanches,** des **Troubles de la circulation du sang, Varices, Phlébites, Hémorroïdes, Accidents du retour d'âge,** que le seul et véritable remède à leurs maux, consiste à faire une cure avec la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY,** préparation exclusivement végétale tout à fait inoffensive qui les guérira surement sans poison ni opérations, sans qu'elles aient besoin de suivre des traitements ennuyeux et sans s'astreindre à des régimes particuliers.

A toutes les désespérées, à celles qui ont tout fait sans résultat, nous disons en toute loyauté: Essayez la **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** et vous serez guéries.

La **JOUVENCE DE L'ABBÉ SOURY** se trouve partout. La boîte **3 fr. 50,** franco **fr.** Les 3 boîte **s** franco contre mandat 10 fr. 50 adressé à **Mag. DUMONTIER,** pharmacien, 3, place de la cathédrale, ROUEN.

„Dieu m'avait mis sur „terre pour soulager les „souffrance de mes semblables.“

Dernières paroles **de l'abbé SOURY**

Notice et Renseignement confidentiels gratis **1727-86**

Se trouve dans toutes les pharmacies de la Suisse

Dépôt général pour la Suisse: Cartier & Jörin, droguistes, Genève.

FROMAGES DE GRUYÈRE ET DU JURA
les meilleurs fromages suisses

Nous expédions contre rembours dans tout le canton du Valais par pièces de 15 à 25 kilos ou par colis postal de 5 à 10 kilos contre rembours.

MAIGRE 1er choix **70 à 80** le ½ kg. | MI-GRAS **85 à 90** le ½ kg
MAIGRE 2e choix **60 à 65** „ | GRAS de Montagne **1.20 à 1.40** „

Pour dessert et petit ménage petite pièce de gras de 5 kilos. à **2.30** le kg.
Rabais aux négociants par 6 et 12 pieces.
S'adresser à **MAILLARD** à **Chatillens-Oron Vaud.**

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION
ADRESSEZ-VOUS A
L'IMPRIMERIE
E. GESSLER
SION
RUE DE LA DENT-BLANCHE

ADMINISTRATION DU **Journal et Feuille d'Avis du Valais**

Circulaires — Livres
Cartes de visite — Cartes d'adresse
Lettres de mariage
Enveloppes — Têtes de lettres
Lettres de faire part
— Journaux — Brochures — Registres —
Actions — Obligations
— Cartes de fiançailles —

Impressions soignées en tous genres
Cartes de vins — Etiquettes pour vins
— Catalogues — Prix-courants —
Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Chèques — Memorandums
Factures — Diplômes
— Menus —
etc.. etc.

Travail prompt et soigné

Feuilleton de la *Feuille d'Avis du Valais* (3)

Abandonnée

— On est entré cette nuit, monsieur, et l'on a volé la théière d'argent! C'est l'œuvre de la femme mystérieuse d'hier soir, qui était trop modeste pour regarder en face les honnêtes gens.

— Oh! Hannah! cria une voix du haut de l'escalier, c'est honteux! Voici votre théière. Je l'ai rangée moi-même hier soir... Ne soyez donc pas si méchante.

Mrs Lindsay acheva de descendre les escaliers en disant ces mots et, menaçant l'irritable Hannah avec la vieille relique qui avait servi à trois générations pour préparer le thé, elle ajouta:

— Est-ce la seule chose qui vous avait troublée?

M. Hargrave attendait sa réponse en caressant la tête de Bicern, qui dansait sur les pantoufles de son maître une joyeuse sarabande.

La servante saisit rageusement la théière et commença à la frotter avec son tablier; finalement elle dit:

— Je vous demande pardon pour vous avoir donné une fausse alarme, mais vraiment cela m'a paru extraordinaire de trouver, lorsque j'entrai tout à l'heure, la fenêtre de la bibliothèque grande ouverte, deux chaises renversées, sur le tapis des traces de boue, l'encrier sens dessus dessous et pas de théière sur le buffet. Mais, comme toujours, je ne suis qu'une vieille folle, et vous, monsieur, ainsi que Mme Elise, savez mieux les choses que moi. Je suis fâchée de vous avoir réveillés sitôt avec mes bêtises.

— Vous dites que la fenêtre de la bibliothèque était grande ouverte?... C'est impossible, je me rappelle parfaitement avoir baissé les stores et fermé les vitres avant d'aller me coucher. Elise, n'étiez-vous pas près de moi à ce moment-là?

— Oui, je suis certaine que vous avez fermé.

— Enfin, reprit Hannah, venez voir vous-même comment j'ai trouvé les choses ce matin.

Un coup d'œil jeté dans la pièce leur confirma les paroles de la servante, et un second regard tourné vers son bureau fit pâlir le pasteur.

Le tiroir à secret était ouvert, et son contenu éparpillé sur la tablette; la bourse avec la somme qu'elle renfermait, une très belle miniature, une lourde chaîne d'or avec un cachet, toutes choses faites pour exciter la cupidité des voleurs, n'avaient pas été touchées, mais la boîte de métal qu'il avait si soigneusement fermée la veille au soir, manquait.

Penché sur son bureau dévalisé, M. Hargrave soupira et sa contenance prit une soudaine gravité.

— Est-ce que quelque chose vous manque, Pegton? lui demanda sa sœur.

— Seulement une boîte renfermant des papiers.

— Avaient-ils une valeur?

— Pas une valeur d'argent. Mais ils étaient très importants.

— Ce n'est pas, au moins, votre splendide sermon? s'écria sa sœur.

— Ces papiers étaient plus précieux que mes sermons, murmura le pasteur, mais peut-être pourrons-nous découvrir quelque trace dans le jardin.

— Ah! monsieur, j'ai déjà cherché, di Hannah, et j'ai trouvé ce mouchoir, sous la fenêtre, sur le parterre de violettes.

La servante tenait un fin carré de batiste au bout de deux doigts, comme si elle craignait d'en être contaminée. M. Hargrave l'examina. Dans un des coins, deux O étaient finement brodés.

— Avez-vous remarqué le parfum que cela dégage? dit la servante. Ce n'est pas un voleur grossier, buvant du rhum et fumant la pipe, qui s'est servi de ce chiffon de dentelle.

— Hannah! si votre insinuation vise la dame qui vint ici, cette nuit, je puis aisément vous prouver qu'elle est fausse, car la fenêtre étant fermée, et ma visiteuse ayant eu besoin d'air à un moment, elle leva le châssis et s'appuya contre le chambranle. C'est sans doute ainsi qu'elle aura laissé tomber son mouchoir sans s'en apercevoir:

— Est-ce que les initiales OO sont celles de son nom? demanda Mrs Lindsay.

— N'est-ce pas l'usage des dames de marquer ainsi leur linge? répondit évasivement le pasteur.

Il mit le mouchoir dans sa poche; au même instant Hannah donna un coup de pied, à Bicern, ce qui lui causa autant d'étonnement qu'à ceux qui étaient témoins de cette violence.

— Allons! sale peste! dit-elle, êtes-vous d'accord avec les voleurs pour faire disparaître ce qui pourrait aider à les retrouver?... Regardez, c'est un gant que je vis tout à l'heure, quand je courus à la porte, il pendait au bout du buisson de rosiers, près des boules de neige et vous voyez que c'était trop loin de la fenêtre pour qu'il en soit tombé avec le mouchoir. Vos mains sont petites, madame Elise mais vous n'y entreriez tout de même pas les doigts.

En disant ces mots, la femme élevait triomphalement un gant de peau, brun et garni de trois petits boutons d'argent, exactement semblable à celui que M. Hargrave avait eu l'occasion de remarquer lorsque sa visiteuse lui avait montré l'anneau. Dans sa conviction d'avoir fourni un fait sans réponse, la servante secoua avec violence l'objet qu'elle tenait en main. Il lui échappa et tomba dans le feu qui le dévora en un instant.

— Maintenant, Bicern, dit M: Hargrave, à moitié souriant, comme délivré par cet opportun accident ,demandez à Hannah si elle est, comme vous, de connivence avec les voleurs pour faire disparaître leurs traces.

Une flamme d'indignation empourpra la figure de la vieille femme; elle tourna le dos et se mit à ranger autour d'elle dans la pièce.

— Pegton, demanda sa sœur, les papiers volés présentaient-ils un intérêt quelconque pour cette dame? ou seulement pour vous et votre famille?

Les yeux bleus de sa sœur l'examinaient attentivement et la vieille servante s'attardait dans la pièce pour entendre sa réponse; aussi dit-il sans hésitation.

— La boîte contenait les pièces de mon procès au sujet des mines de fer du Missouri, et les preuves de mes droits.

La dame qui vint, hier soir, était-elle intéressée d'une façon quelconque, au résultat de cette affaire?

— En aucune façon. Elle ne pouvait même pas se douter de quoi que ce soit.

» En plus de ces pièces; j'ai perdu la police d'assurance de cette maison; je dois immédiatement en avertir la compagnie, et demander un duplicata. Maintenant, Elise et Hannah ,voulez-vous me donner mon déjeuner aussitôt que possible, afin que je puisse aller immédiatement à la ville? »

Le docteur resta quelques instants pensif, les bras croisés derrière le dos ,puis il parut prendre une détermination.

Une heure plus tard, il dirigeait ses pas, non vers le bureau de police, non plus vers la compagnie d'assurances, mais du côté de la station du chemin de fer de la ville. L'employé était endormi sur un sofa de la salle de réception quand le pasteur arriva et, en réponse aux questions de ce dernier, il dit que le dernier train se dirigeant vers le sud avait eu quatre heures de retard et qu'au lieu de passer à onze heures, il n'était arrivé qu'à trois heures. Une dame correspondant exactement à la description du pasteur était arrivée à sept heures environ, elle avait laissé une petite valise en consigne, s'était informée à quelle heure il y avait un train de retour, manifestant son intention de prendre celui-ci, et avait appelé une voiture qui l'avait emmenée. Vers onze heures, elle était revenue. Comme il faisait très froid, l'agent avait fait un bon feu, en invitant la voyageuse à se chauffer jusqu'au passage du train. It était alors allé chez lui, où l'un de ses enfants réclamait sa présence, et lorsqu'il était revenu à la station, il avait jeté un coup d'œil dans le salon d'attente, et, à sa grande surprise n'y avait vu âme qui vive. Il se demanda où la dame avait pu aller à cette heure et par une nuit aussi glaciale. Lorsqu'un peu plus tard le train fut signalé, il prit sa lanterne et se rendit sur le quai. La première personne qu'il aperçut fut la voyageuse en question. Elle réclama ses bagages, qu'il lui porta jusqu'au wagon des dames, où elle prit place.

— Avait-elle un paquet ou une boîte avec elle, lorsqu'elle vous réclama sa valise? demanda M. Hargrave.

— Je ne vis rien ,répondit l'homme, car elle portait un waterproof de drap gris, qui tombait jusqu'à ses pieds. Il y eut tant de confusion au moment où le train en retard arriva que je ne m'occupai guère d'elle, mais je me souviens qu'elle tremblait et paraissait à moitié gelée.

— A-t-elle pris un billet?

— Non ,elle avait, je pense, son ticket.

— Savez-vous pour quelle ville, il était?

— Je ne sais ni d'où elle venait, ni où elle allait... mais j'ai remarqué qu'elle était extraordinairement belle.

— Le télégraphe fonctionne-t-il avec le Sud?

— Ah! seigneur! Les fils se sont rompus en plusieurs endroits sous le poids de la neige Je viens de l'entendre dire par le chef électricien.

Tandis qu'il quittait la station la figure habituellement très douce du pasteur affirmait une profonde indignation. Avant d'accepter l'évidence qui Minnie Merle seule avait volé l'important papier qui l'intéressait, il avait voulu acquérir la preuve de sa présence à V... après-minuit. Car ce n'était qu'à cette heure qu'il avait quitté sa bibliothèque. Le retard du train ne passant qu'à trois heures du matin, avait donc permis à la jeune femme d'accomplir sa mauvaise action. Dès lors ,la véracité de son récit, sur ses prétendus malheurs ,fut considérée comme un mensonge par le pasteur et toute sa sympathie changée en mépris.

Il n'avait pas encore atteint le bureau de son avocat vers lequel il se dirigeait lentement, en songeant aux motifs qui avaient pu pousser cette jeune femme à commettre ce vol, lorsqu'il s'entendit appeler à haute voix par le maître de poste.

— Pardonnez-moi, monsieur de me permettre de vous appeler ainsi, mais il est de votre intérêt d'entrer ici un instant. J'ai à vous montrer une lettre, à vous destinée, mais qui, je pense, a fait le tour du monde et a dû avoir autant d'aventures que Robinson Crusoé.

Il sortit de son tiroir une enveloppe, dont l'adresse était presque illisible, par suite d'un bain insolite qu'elle avait semblé prendre.

— Etes-vous sûr qu'elle soit pour moi? demanda le ministre en essayant de déchiffrer les caractères à demi effacés.

— Etes-vous deux du même nom? C'est bien adressé au Révérend Pegton Hargrave, de Saint Paul, église de V...., Etats-Unis d'Amérique,. Cette lettre me fut envoyée par le directeur général des postes, qui me dit l'avoir reçue la semaine dernière. Elle avait été confiée, au mail-poste l'« Agol » qui se perdit, il y a quelque temps, entre le Havre et New-York, Un vaisseau hollandais recueillit les épaves du steamer naufragé et, après avoir promené sa trouvaille autour du monde, l'a, au retour expédiée enfin à sa destination .Si le sel est, comme on le dit, bon pour la conservation, vos nouvelles doient être en excellent état .

— Je vous remercie, dit le pasteur; j'espère que le contenu de cette lettre justifiera les difficultés qu'elle a causées pour me parvenir! je vois qu'elle est datée de Paris, il y a près d'un an... Je vous suis très obligé! Adieu!

Le docteur Hargrave se remit en route en cachetant l'enveloppe; à peine eut-il jeté un regard sur la signature qu'il se hâta vers sa maison, où il lut ce qui suit:

Paris, 1er février 18...

« Révérend Pegton Hargrave,

» Espérant que vous êtes absolument ignorant des conséquences graves qu'a eues pour moi votre ingérence dans un fait accompli, je viens vous éclairer sur une fraude dont vous fûtes innocemment complice et qui déshonora mon nom sans tache et ruina le bonheur de mon fils Cuthbert.

» Quand celui-ci entra à l'Université, sur lui reposaient tous les espoirs de ma tendresse et toutes les nobles ambitions de sa mère. Pas un jeune homme au monde ne pouvait prétendre à de plus hautes distinctions, mais une année de mauvaises fréquentations avec de jeunes débauchés détruisit tout ce qu'il y avait de bon dans l'esprit de mon fils et bientôt il se livra à tous les vices. L'intempérance à laquelle il s'adonna presque sans discontinuer l'entraîna à toutes les folies; dans une de ces heures d'aveuglement il conclut un mariage, avec une jeune fille d'une beauté admirable, mais d'une condition dégradante. Cette créature nommée Minnie Merle avait une grand'mère infirme qui, dans le but de sauver la réputation de sa petite fille, en appela si admirablement aux sentiments d'honneur de Cuthbert que ses arguments aidés de la beauté de la jeune fille, prevalurent sur sa raison et un jour rendu à moitié fou par le brandy et la morphine, il consentit à faire de la jeune fille sa femme. Ni l'un ni l'autre n'étaient en âge de se marier. De plus, mon fils n'était pas seulement mineur, mais il était entièrement irresponsable, ce que je suis prêt à prouver .Les deux coupables comptaient me cacher cette honteuse affaire, mais la vieille grand'mère, craignant que cette façon d'agir n'empêchât un jour Cuthbert d'hériter de la fortune qui doit lui revenir, m'écrivit et me mit au courant de tout ce qui s'était,passé, en implorant ma clémence et en me suppliant d'éloigner Cuthbert des condisciples dépravés qui l'entraînaient à sa perte.

(A suivre)